

Le Trésor, avant la Révolution, fut plus d'une fois sur le point d'être pillé. Pendant la guerre civile entre les Armagnacs et les Bourguignons, l'abbaye eut fort à souffrir des deux partis ; néanmoins le Trésor fut respecté. A la fin du XV^e siècle, les huguenots et surtout les ligueurs saccagèrent l'église ; mais assez à temps, le Trésor avait été déposé à Paris dans l'église Sainte-Croix de la Bretonnerie.

Or, le 12 novembre 1793, il se passait un événement sur la place de la Basilique. Devant l'église, six lourds chariots, chargés de caisses de bois, prenaient le chemin de la Convention, mais on ne savait pas ce que contenaient ces caisses.

Dans un ouvrage intitulé *Voyage en France*, par Du Verdier, Mathieu Libéral 1685, on peut dire qu'au moment de la Révolution, la Basilique renfermait des objets de valeur inestimable. A côté de souvenirs d'une absolue authenticité, des reliques les plus précieuses, d'objets et de bijoux du plus grand prix, et donc, l'état du trésor, s'était conservé intact jusqu'à la Révolution et constituait l'inventaire complet des six chariots qui roulaient, en ce moment, vers la Convention.

A la Convention, une foule agitée et bruyante remplit les galeries ; on dépose les ciboires, l'épée de Jeanne d'Arc, des statues d'or, l'orateur tient dans ses mains le crâne de saint Denis, sorti de son reliquaire ; puis il entonne le chant révolutionnaire ; on boit tour à tour dans les calices et les ciboires. Séance tenante, la Convention chargea le député Sergent de procéder au transport de toutes ces richesses à l'Hôtel des Monnaies.

Là les reliquaires furent presque tous impitoyablement brisés ; après quoi, on fit transporter les Reliques et les objets précieux à la Commission temporaire des Arts, établie pour examiner les objets enlevés et faire le discernement de ceux qui méritaient une conservation. « Ce fut pendant cet examen que M. Jean Bonvoisin, peintre, membre de la commission, eut le bonheur de sauver, en

grande partie, la portion de la vraie Croix qu'on avait coutume d'exposer, en certains jours, à l'adoration des fidèles, dans l'église de la Sainte-Chapelle.

Comme on paraissait faire très peu de cas de ces objets sacrés, dépouillés de leurs riches ornements, M. Bonvoisin eut la liberté de prendre, sur la table où ils étaient rassemblés, la précieuse Relique. Il s'empressa de la porter à sa mère, qui était une dame recommandable par sa piété, et qui, après l'avoir conservée religieusement pendant la Révolution, se fit un devoir de la remettre, en 1804, au chapitre de Paris.

La couronne d'épine fut brisée, mais les débris furent transférés dans l'église de Notre-Dame. En 1804, avec d'autres objets, le saint Clou, un morceau de la pierre du Saint-Sépulcre, une discipline de fer (escourgette, ou petit fouet de métal) ayant servi à Saint-Louis et une tunique du même prince, toujours exposés à Notre-Dame.